Procès-Verbal

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 22 septembre 2020 à 18 h 30 au gymnase de l'école Jacques-De Chambly.

- Julie Anne Gagnon, parent (par TEAMS)
- Massimo Gallizzi, parent
- Aurélie Séguier, parent
- Émilie Goudreau, parent
- Véronique Toutant, parent
- Marie-Odile Villemur, enseignante
- Alexandra Hovington, enseignante
- Marie-Claude Dion, enseignante (se joint avec nous par TEAMS vers 19 h 50)
- Marie-France Laliberté, technicienne du service de garde par intérim
- Sophie Jussaume, secrétaire d'école
- Isabelle St-Cyr, directrice

---

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 19 h 05, madame Isabelle St-Cyr ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

1.1 Vérification du quorum

Madame St-Cyr constate qu'il y a quorum.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alexandra Hovington, appuyée par Véronique Toutant, d'adopter l'ordre du jour tel quel avec la modification suivante :

12.1 Intersection Voltigeurs/de Bourgogne

ADOPTÉ CÉ 01-09-2020

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2020

Il est proposé par Marie-France Laliberté, appuyée par Massimo Gallizzi, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020 tel que rédigé avec la modification suivante au point 9.3 année : pour 2020-2021.

ADOPTÉ CÉ 02-09-2020

4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 JUIN 2020

Aucun suivi nécessaire.

5 ÉLECTIONS : PRÉSIDENCE, VICE-PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT

Madame Véronique Toutant propose Julie Anne Gagnon à la présidence.
Madame Julie Anne Gagnon accepte.

Madame Véronique Toutant propose Massimo Gallizzi à la vice-présidence.
Monsieur Gallizzi accepte.

Madame Marie-France Laliberté propose Sophie Jussaume au secrétariat.
Madame Jussaume accepte.

ADOPTÉ CÉ 03-09-2020

6 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

7 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre n'a eu lieu jusqu'à présent.

8 PAROLE AUX ENSEIGNANTS ET AU PERSONNEL DE SOUTIEN

Le comité de la rentrée scolaire a organisé une activité simple sous le thème -Pour une « rentrée éclatante ». Une vidéo a été réalisée à partir de photos prises lors de la rentrée scolaire et cette vidéo a été regardée dans les classes le vendredi en après-midi et chaque élève a reçu un bol de maïs soufflé pour l'occasion.

La routine des mesures d'hygiène (lavage de main, couvre visage pour les élèves du 3e cycle) est bien établie et certaines méthodes resteront après COVID, comme empiler les chaises dans un coin de la classe à la fin de la journée plutôt que de les monter sur les pupitres.
Un comité de soutien a été mis en place afin d'aider les enfants et les employés qui auraient des besoins particuliers. Ce comité est formé de la direction, d'une enseignante et de professionnels.

Mme St-Cyr tient à informer les membres que les enfants réagissent bien et qu'ils se sont bien adaptés aux nouvelles procédures.

9 PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Après une semaine, le service de garde a apporté des changements pour l'heure du diner. Maintenant tous les élèves mangent en classe à 11 h 50 et sortent tous dans leur zone à 12 h 20. C'est beaucoup plus simple pour l'organisation, les enfants ont plus de temps à l'extérieur et les plus vieux sont contents, car ils avaient faim en dinant seulement à 12 h 30.

Marie-France annonce le retour progressif de Julie Leclair à son poste de technicienne, il s'agit donc de sa dernière présence au conseil d'établissement.

M. Gallizzi tient à féliciter Marie-France de son bon travail, son dévouement. Elle apporte une belle couleur au conseil et à l'école par son dynamisme et son professionnalisme. Tous les membres appuient son commentaire.

10 POINTS À TRAITER

10.1 Règles de régie interne – adopté

Mme St-Cyr présente le document aux membres. Mme Gagnon souligne qu'un exercice de mise à jour avait été fait l'année dernière par les membres du conseil et aimerait que les modifications apportées à ce moment se retrouvent dans le document de 2020-2021. Il est convenu que les changements seront apportés, que le document sera envoyé par courriel et sera qu'il adopté à la prochaine rencontre.

10.2 Calendrier des rencontres – adopté

Il est proposé par Massimo Gallizzi, appuyé par Aurélie Séguier, d'adopter le calendrier des rencontres tel quel :

27 octobre 2020
1er décembre 2020
2 février 2021
30 mars 2021

20 avril 2021
18 mai 2021
15 juin 2021

ADOPTÉ CÉ 04-09-2020

Les rencontres se tiendront principalement par TEAMS à 18 h 30. Afin qu'elles soient accessibles au public, les parents seront avisés par l'Info-Parents du jour de la rencontre et devront nous informer de leur participation 48 heures à l'avance afin de recevoir l'invitation par courriel.

Lorsqu'elles seront en présentiel, les rencontres auront lieu à 18 h 45 au gymnase de l'école.

10.3 Budget de fonctionnement du CÉ – adopté

Il est proposé par Massimo Gallizzi, appuyé par Sophie Jussaume, d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ d'une somme de 361 $ pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ CÉ 05-09-2020

10.4 Activités éducatives complémentaires – approuvé

Encore cette année, le gouvernement octroie un montant de 29 $ par élève pour des sorties culturelles. Par contre, le réseau scolaire a demandé au ministère de nous permettre d'utiliser ces sommes dans les écoles plutôt qu'en sortie vu le contexte. Nous sommes en attente d'une réponse de leur part.

Ce point sera approuvé lors d'une prochaine rencontre.

Nous recevrons, en novembre prochain, dans les classes, un auteur/compositeur.

10.5 Prévision des dépenses du FDS 2020-2021 – approuvé

Mme St-Cyr présente la prévision des dépenses du FDS 2020-2021.

Il est proposé par Massimo Gallizzi, appuyé par Véronique Toutant, d'approuver la prévision des dépenses du fonds à destination spéciale 2020-2021 tel quel.

ADOPTÉ CÉ 06-09-2020

11 POINTS D'INFORMATION

11.1 Campagne(s) de financement 2020-2021 ?

Après discussion, monsieur Gallizzi propose de revenir sur ce point au prochain conseil d'établissement. Chacun pourra à ce moment apporter des idées.

11.2 Dénonciation de conflit d'intérêt des membres

Madame St-Cyr remet aux membres le formulaire de dénonciation à compléter s'il y a un possible conflit d'intérêts concernant un de ses membres.

11.3 Formations obligatoires aux membres du conseil d'établissement (informations à venir)

Point à remettre au prochain conseil.

12 AUTRES SUJETS

12.1 Intersection des Voltigeurs/de Bourgogne

Mme Gagnon nous informe qu'elle a discuté avec M. Lottinville du service de sécurité incendie. Ce dernier propose de faire de la sensibilisation. Si nous souhaitons une traverse piétonnière ou un dos d'âne, nous devons contacter M. Potvin au comité de circulation.

Mme Gagnon pense qu'il serait souhaitable d'informer M. Talbot, conseiller municipal, et Mme Labbé mairesse, de nos inquiétudes et de nos démarches.

De son côté, Mme St-Cyr a également contacté M. Lottinville. Elle s'est fait répondre qu'une brigadière de plus n'était pas prévue dans son budget et de contacter le comité de circulation.

Suite à cet appel, le CSSP a proposé à la direction de payer une ressource (surveillante d'élèves) afin d'aider à la circulation. La problématique est que nous avons un problème de rétention de personnel. Mme St-Cyr demandera à M. Lottinville s'il connait une ressource disponible qui pourrait être payée par le CSSP.

M. Gallizzi propose que la direction envoie une lettre aux parents afin de les informer de la problématique à la sortie sur la rue des Voltigeurs et de Bourgogne.

Pour sa part, Mme Gagnon se propose pour contacter le comité de circulation.

Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

13 LEVÉE DE LA RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 27 octobre 2020 par TEAMS à 18 h 30.

La séance est levée à 20 h 55.

Notes prises par Sophie Jussaume, secrétaire.

SIGNATURES

Julie Anne Gagnon, présidente du conseil	Isabelle St-Cyr, directrice